

BACCALAURÉAT



Série : **L & ES**

Épreuve : **Histoire Géographie**

Session 2014

Durée de l'épreuve : 4h

PROPOSITION DE CORRIGÉ

COMPOSITION

Sujet 1

Le projet d'une Europe politique depuis le Congrès de la Haye

Le sujet était attendu suite aux récentes élections européennes. Un plan chronologique est conseillé. Il faut mettre en évidence les divergences entre deux conceptions de l'Europe : unioniste et fédéraliste.

Les récentes élections européennes ont confirmé une poussée de l'euroscpticisme en France comme en Europe. Cet état de fait contraste avec l'enthousiasme suscité par l'idée d'une construction européenne mise en avant en 1948 au Congrès de la Haye, aux Pays-Bas. Le projet européen se définit comme l'ensemble des actions pour créer une entité supranationale, de l'idée initiale à la réalisation finale. Mais les échecs successifs de ce projet conduisent-ils l'Europe à être une simple union d'Etats ou peut-elle devenir une fédération ? Il s'agit de voir les premiers espoirs déçus (1948-1954) puis le choix d'une Europe des Etats, victoire unioniste (1954-1979) et enfin l'ébauche d'une voie fédéraliste et ses échecs depuis 1979.

A La Haye, en 1948, se réunissent des partisans d'une construction européenne. Une partie d'entre eux sont unionistes : ils veulent une simple union d'Etats sans larges transferts de souveraineté, comme Churchill. Les autres sont fédéralistes : ils veulent une large délégation de souveraineté de la part des Etats. Malgré ces divergences, tous se réunissent pour créer un ensemble supranational.

Le couple franco-allemand est le moteur de cette construction

européenne à l'Ouest qui cherche à éviter un nouveau conflit entre ces Etats en les unissant. La construction européenne est aussi une réaction face à la menace soviétique. Les Etats-Unis sont favorables à une union qu'ils encouragent pour empêcher la diffusion du communisme. Mais l'OECE est la condition de l'aide

Marshall. Ainsi l'économie prime sur le politique d'autant que le 9 mai 1950, est créée la CECA qui met en commun les productions de charbon et d'acier.

La « politique des petits pas » qui consiste à faire l'Europe petit à petit est prônée par les fonctionnalistes (ex Jean Monnet) qui triomphent sur les constitutionnalistes (faire l'Europe d'un seul coup). Jean Monnet affirme : « l'Europe ne se fera pas d'un seul coup mais par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait ». Ainsi, quelques divergences existent sur les conceptions du projet mais c'est en 1954 qu'une rupture s'opère.

En effet, l'Assemblée nationale française rejette le traité de coopération politique européenne, condition nécessaire à l'adoption d'une Communauté Européenne de Défense ; c'est un coup d'arrêt pour l'Europe politique comme l'envisagent les fédéralistes. On se dirige vers une entente entre Etats, avant tout économique. En 1957, la France est un d'ailleurs un des 6 Etats signataires des Traités de Rome (avec RFA, Italie, Benelux) qui instituent la CEE, chargée d'organiser un marché commun (libre circulation des personnes, marchandises et capitaux). Mais ces traités créent aussi l'Euratom, coopération européenne dans le nucléaire. En 1973, trois nouveaux membres adhèrent : Grande

Bretagne, Danemark, Irlande. En 1974, triomphe la conception

unioniste de l'Europe avec la création du Conseil de l'Europe. Des personnalités comme De Gaulle sont favorables à une « Europe des Etats », simple union politique. Les « plans Fouchet » qui proposent cette simple confédération sont néanmoins rejetés. La création du Conseil européen (réunion des chefs d'Etats et leurs ministres) en 1974 témoigne de la volonté des Etats de ne pas céder de trop larges parts de souveraineté.

Malgré ce triomphe unioniste, la création du Parlement européen en 1979 marque une étape dans la progression vers le fédéralisme.

Le Traité de Maastricht (1992) reposant sur 3 piliers (citoyenneté européenne, monnaie commune, PESC) confirme cet élan fédéraliste. Mais nombreux sont les coups d'arrêt : en effet, le Danemark rejette ce traité. De plus, l'abstention est maximale lors des élections européennes. L'approfondissement (accentuation de l'intégration économique) est de plus en plus contesté : en effet, la construction européenne amène les Etats à renoncer à une part de leur souveraineté puisqu'ils prennent en commun des décisions politiques. Or des limites pèsent. Plusieurs événements témoignent de cette tendance : (Grande Bretagne qui n'adhère pas à la zone euro, « non » français et néerlandais au referendum sur une constitution européenne en 2004...)

De plus, Les Etats peinent de + en + à être unanimes du fait des élargissements successifs. Après avoir intégré d'anciens régimes autoritaires devenus démocratiques (Grèce 1981, Espagne/Portugal

1986 puis Finlande, Suède, Autriche 1995), en 2004, s'opère un bouleversement avec l'adhésion de 10 nouveaux membres dont d'anciens membres du bloc de l'Est (Pologne, Hongrie...)

Or plus il y a de membres (28 au 1^{er} juillet 2013 avec la Croatie), plus il devient difficile de décider en commun : se pose le problème de la gouvernance. De plus, l'élargissement peut susciter des hostilités (ex Turquie).

Ainsi, le projet politique européen s'est matérialisé dans une Europe des Etats en faisant triompher la conception unioniste de l'Europe, du fait du maintien d'obstacles au fédéralisme. L'eurosepticisme grandissant s'est d'ailleurs encore renforcé avec la dépression qui affecte l'Europe depuis 2008 et les Etats en défaut de paiement (Grèce 2011).

Sujet 2

La Chine et le monde depuis 1949

Un plan chronologique est conseillé. Il faut mettre en évidence l'avènement progressif de la puissance chinoise de Mao à nos jours et montrer par quels attributs (militaire, économique, diplomatique et culturel) la Chine influence le monde.

Il y a 50 ans exactement, en 1964, la Chine se dote de l'arme atomique, matérialisation de sa puissance. Ce terme désigne la capacité d'influence d'un Etat sur les autres Etats du monde (dans les domaines militaire, économique, diplomatique et culturel).

Cette notion de puissance est donc au cœur des rapports entre la

Chine et le monde. Il s'agit de voir que la Chine, après le triomphe des communistes sur les nationalistes en 1949, est devenue une puissance mondiale.

Il convient de voir que Mao est aux fondements de la puissance, puis l'affirmation de cette puissance depuis 1978 et enfin les défis actuels de la puissance chinoise.

La République populaire de Chine est fondée par Mao Zedong le 1er octobre 1949. Il privilégie le développement de l'intérieur au détriment du littoral et s'appuie sur les populations rurales.

Dès 1958, Mao donne pour objectif à la Chine de rattraper les grandes puissances (Etat influents) en exploitant la main-d'œuvre jusqu'à épuisement (30 millions de morts) ; c'est la politique du « grand bond en avant ».

Mais Mao s'attache aussi à développer une puissance politique. Après son intervention militaire dans la guerre de Corée pour soutenir les communistes, Mao dote la Chine de l'arme atomique en 1964. De plus, il mène une politique opportuniste de rapprochement avec les USA. En effet, un conflit frontalier avec l'URSS détériore les relations des Chinois avec les Soviétiques. Les USA en profitent pour intégrer la Chine communiste à l'ONU (à la place de Taïwan en 1971) et Nixon se rend à Pékin en février 1972 pour rencontrer Mao. Enfin, la Chine s'affirme en soutenant l'affirmation du Tiers-Monde (présence Bandung 1955). Mao disparaît en 1976 et une rupture s'opère avec l'ouverture à la mondialisation en 1978.

En 1978, le communiste **Deng Xiao Ping** lance l'ouverture du pays avec les Zones Economiques Spéciales qui attirent les entreprises étrangères grâce à des avantages fiscaux. La Chine investit désormais partout dans le monde au nom d'une stratégie : le *zouchuqu* « sortir des frontières ». La politique des quatre modernisations qui cherche à faire de la Chine une grande puissance économique est donc mise en place.

Mais la Chine renforce aussi les autres autres aspects de la puissance. Elle accentue son poids diplomatique (Conseil de Sécurité de l'ONU, G20, OMC en 2001...) mais aussi sa puissance dans le domaine technologique (taïkonautes) et culturel (JO Pékin 2008, Exposition universelle Shanghai 2010)

En ce qui concerne la puissance démographique, la Chine met en place la politique de l'enfant unique en 1979 pour freiner cette croissance exponentielle.

Cet aspect n'est d'ailleurs pas le seul défi auquel est confrontée la puissance chinoise. En effet, un déséquilibre spatial se crée entre le littoral très dynamique ouvert au monde et l'intérieur (IDH de

0,58 au Tibet à 0,91 à Shanghai). Par ailleurs, l'industrialisation massive de la Chine a des conséquences environnementales : pollution (air, fleuves...). Enfin, outre ce défi écologique, se pose un défi démocratique. La Chine est critiquée pour sa faiblesse démocratique (minorités réprimées : Tibet, répression des opposants Tian An Men 1989, apparence pluraliste mais en réalité

1 parti unique et ses subdivisions, Internet contrôlé...

Ainsi, depuis l'avènement de Mao, la Chine est parvenue à s'affirmer dans le monde, comme une puissance qui cumule *hard power* et *soft power*, c'est-à-dire une superpuissance. Malgré des limites, selon les économistes, la Chine est même en passe de devenir la première puissance économique mondiale d'ici 2030.

DEUXIEME PARTIE : CROQUIS GEOGRAPHIQUE

Les dynamiques territoriales du Brésil

Il s'agit d'un sujet plus qu'attendu, à l'heure de la coupe du Monde au Brésil. Il s'agit de montrer les pôles, les espaces et les dynamiques actuelles du territoire brésilien.

